



*Quarante années de coopération militaire avec  
l'Afrique : un constat d'échec ?*

**Mémoire de géopolitique  
du chef de bataillon Olivier DUCRET  
dans le cadre du séminaire "Géopolitique de la France"**

**Directeur : Monsieur Christophe REVEILARD**

**Avril 2005**

# *Quarante années de coopération militaire avec l'Afrique : un constat d'échec ?*

## **SOMMAIRE**

### PREMIERE PARTIE : FAUT-IL DESESPERER DE L'AFRIQUE ?

Si "l'Afrique est mal partie", elle n'est jamais arrivée.

L'Afrique, zone d'influence pour la France, les raisons d'un tropisme !

Alors pourquoi faut-il rester en Afrique ?

### DEUXIEME PARTIE : LA NECESSAIRE ADAPTATION DE LA COOPERATION MILITAIRE AU NOUVEAU CONTEXTE GEOPOLITIQUE.

La fin d'une époque.

La mise en place de la nouvelle coopération militaire : de la substitution au partenariat !

Les évolutions récentes de la coopération.

## INTRODUCTION

Au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'Afrique semble être le continent abandonné par la communauté internationale, en marge de la mondialisation, inexistant sur le plan politique et insignifiant au point de vue économique et militaire. Pourtant, pour qui en douterait, l'Afrique est un continent d'actualité : le conflit qui a fait le plus de morts depuis 1945 est celui de la république démocratique du Congo (RDC) ; on dénombre plus de quatre millions de victimes en Afrique depuis 1991 ; 70% du temps du Conseil de sécurité des Nations Unies est consacré à l'Afrique ; la prochaine opération de maintien de la paix est prévue au Darfour (Soudan) avec le déploiement d'une force d'environ 10 000 hommes ; la première grande manœuvre de la force de réaction rapide de l'OTAN (la NRF<sup>1</sup>) se fera en Mauritanie ; le pays où la France joue sa crédibilité est la République de Côte d'Ivoire (RCI) ; enfin, au Togo la mort du président Eyadema début 2005 a fait craindre au 189<sup>ème</sup> coup d'État depuis les indépendances africaines.

Dans un monde transformé par l'effondrement du bloc soviétique et aspirant à la paix, l'Afrique a vu se multiplier les conflits internes faisant dire aux spécialistes que l'Afrique était en crise, voire en guerre. Certes, la fin de la guerre froide a profondément changé les données géopolitiques de l'ensemble du continent : l'Afrique a cessé d'être un terrain privilégié d'affrontement Est-Ouest. Elle est en revanche devenue un véritable enjeu du partage du monde en zones d'influence et le terrain d'affrontement d'ambitions extérieures.

En 2005, selon le classement des Nations Unies, sur les 50 pays les moins avancés économiquement (PMA), 34 appartiennent à l'Afrique subsaharienne et plus de la moitié sont des pays de l'ex-champ français. Dès lors, on peut légitimement se poser plusieurs questions : Où en est l'Afrique ? Que reste-t-il de quarante ans de coopération ? La coopération française est-elle responsable de ces tragédies ? N'a-t-on pas voulu maintenir trop longtemps à bout de bras nos anciennes colonies ? En clair et pour résumé, plus de quarante ans après les indépendances ne faut-il pas dresser un constat d'échec de la coopération militaire française ?

La coopération pourrait se définir selon P.F. Gonidec comme « un mode de relations internationales qui implique la mise en œuvre d'une politique poursuivie pendant une certaine

---

<sup>1</sup> NRF : NATO respons force

durée de temps et destinée à rendre plus intimes, grâce à des mécanismes permanents, les relations, dans un ou plusieurs domaines déterminés, sans mettre en cause l'indépendance des unités concernées ». Au fil des années, on a assisté à une restriction sémantique progressive du mot coopération, son emploi se limitant peu à peu aux rapports entre pays industrialisés, développés et pays sous-développés. Cet état de fait traduit la spécificité des rapports Nord/Sud. Cette spécificité, la politique française de coopération militaire et de défense n'y échappe pas. De façon générale, la coopération française avec l'Afrique subsaharienne tire ses racines de la colonisation. La mise en place de cette coopération a clairement laissé croire qu'elle n'était dans sa conception que « la poursuite de la colonisation par d'autres moyens »<sup>2</sup>.

Pendant plus de quarante ans, la France a cherché et trouvé dans son ex-empire africain un champ d'action, un supplément d'influence et de puissance sur la scène internationale. Cette action la distingue de toutes les autres puissances moyennes puisqu'elle a pu prolonger jusqu'à aujourd'hui son statut de puissance continentale. Cette position privilégiée sur le continent, la France n'entend pas bien sûr la perdre.

Certes, aujourd'hui on peut être amené à désespérer de l'Afrique. Continent instable, à la pauvreté et à la marginalisation croissantes, l'Afrique est multiple et offre plusieurs visages qui justifient notre présence. Cependant, la France a dû et su adapter sa politique de coopération militaire établissant avec ses partenaires africains un cadre nouveau pour des relations apaisées.

---

<sup>2</sup> Albert Bourgui, *la politique française de coopération en Afrique : le cas du Sénégal*, tome XXX, Nouvelles éditions africaines, 1979.

## 1<sup>ère</sup> partie : faut-il désespérer de l'Afrique ?

L'Afrique connaît, depuis la fin de la guerre froide en 1991, des conflits ethniques très importants qui déstabilisent des pays entiers, provoquant la chute des régimes en place et conduisant à des massacres de grande ampleur. Ces conflits qui ont fait plus de quatre millions de morts depuis 1991 se sont produits la plupart du temps dans une relative indifférence. En effet, cette Afrique en perpétuel conflit devient incompréhensible pour le reste du monde et l'Europe particulièrement qui ne parvient plus à s'intéresser à ce continent perdu. L'Afrique demeure un espace géopolitique dominé, inspirant un « afro-pessimisme » entretenu par l'actualité.

Au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, la moitié du continent africain est en crise et face à cette instabilité quasi-permanente, il est légitime de se demander s'il ne faut pas désespérer.

### **1. Si "l'Afrique est mal partie", elle n'est jamais arrivée.**

Lorsque René Dumont écrivait en 1962 un livre au titre éloquent *l'Afrique est mal partie*, il ne pouvait pas penser à quel point l'avenir lui aura donné raison. Par exemple, à l'époque le PNB par habitant en dollar international du Ghana était comparable à celui de la Corée du Sud. En 2003, il est de 2250 \$ par an et par habitant au Ghana contre 17 280 \$ en Corée du Sud. De plus, le continent africain est en crise structurelle depuis la fin de la guerre froide en raison des antagonismes ethniques, de l'exacerbation du sentiment religieux, des systèmes militaires instables, des crises économiques à répétitions et surtout de la faillite des États.

L'Afrique sub-saharienne (c'est-à-dire du Sahara au Cap de Bonne Espérance en République sud Africaine) connaît une crise économique majeure remettant totalement en cause aussi bien les modes de développement que la place de l'État dans la société, en partie hérités de la période coloniale.

### **11. Un poids économique négligeable.**

L'Afrique compte aujourd'hui 340 millions de personnes qui vivent avec moins de un dollar américain par jour, soit la moitié de sa population et depuis les années 1990, l'Afrique est le seul continent qui s'est appauvri. Le continent africain, à l'exception de l'Afrique du Sud,

a produit en 2002 autant de richesse que l'Espagne, avec 800 millions d'habitants d'un côté et 40 millions de l'autre. Le produit national brut de la France, avec à peine 60 millions d'habitants, est trois fois supérieur à celui de l'Afrique tout entière.

Quarante ans après la décolonisation, le bilan économique de l'Afrique est plutôt sombre, en constante dégradation depuis les années 70. À cette date, l'Afrique représentait environ 5 % du commerce mondial contre à peine 1% aujourd'hui. En dépit de tentatives d'industrialisation à l'initiative des États, elle demeure une exportatrice de matières premières, surtout végétales (produits exotiques comme le café, le cacao...), et il en résulte une grande dépendance. En dépit de richesses minières prometteuses, elle ne représente que 5 % de la production mondiale, tandis que sa production manufacturière dépasse à peine 0,5 % du total mondial. Il n'existe en dehors de la république sud-africaine aucun tissu industriel compétitif, on ne compte plus les usines à l'abandon, les sociétés en difficulté.

Cette crise met en évidence l'échec d'appareils étatiques tout puissants et de leurs politiques volontaristes, qui n'ont pas su profiter de la rente que constituaient les matières premières durant les années 60, et qui n'ont pu promouvoir, par manque de moyens, une politique d'éducation et donc de modernisation. Les différents « miracles » africains semblent avoir fait leur temps (Côte d'Ivoire, Sénégal pour les produits alimentaires exotiques).

Selon la Banque mondiale, l'Afrique qui représentait en 1990 encore 4% des échanges commerciaux mondiaux, représentait en 2003 à peine plus de 1,4%. Toujours selon la Banque mondiale, entre 1980 et 2000, la portion du stock d'investissement mondial en Afrique a reculé de 4,4% à 1,8%.

Sur le plan économique, le continent au sud du Sahara est hors jeu :

- 1% du PIB mondial ;
- 1% des investissements directs étrangers ;
- 1,5% du commerce international !

En outre, et contrairement aux autres régions comme l'Asie et l'Amérique Latine, l'Afrique connaît :

- une production moyenne par habitant depuis la fin des années 1990 inférieure à ce qu'elle était il y a quarante ans. Même si aujourd'hui certains pays retrouvent leur production de l'époque de l'indépendance ;
- un recul de sa production industrielle et de sa part dans le commerce international (à peine 1,5 % aujourd'hui).

Les produits transformés et les services représentent moins de 20 % des exportations africaines, et les taux tarifaires appliqués aux produits agricoles à destination des pays de l'OCDE sont quatre fois plus élevés que ceux qui frappent les produits industriels.

Il y a une dizaine d'années, une personne avait calculé qu'au rythme actuel de croissance des pays africains, soit 2,34% entre 1973 et 1988 et de leur PNB moyen par habitant de 479 \$, il faudrait 940 ans pour qu'ils parviennent à l'optimum occidental de 10 463 \$. Et même si depuis les années 2000 la croissance africaine atteint les 4%, il y a fort à parier que l'écart avec l'optimum actuel occidental s'est encore creusé.

Force est de constater que le continent africain présente une immensité géographique, une complexité des situations politiques mais surtout un produit intérieur brut des plus bas, ce dernier point expliquant à lui seul les hésitations de bons nombres d'entreprises. Celles-ci ne peuvent pas ou peu réaliser des actions à court terme : les pays ne s'y prêtent pas. Seules des opérations de longue durée se révèlent rentables, mais risquées devant les insécurités régionales. D'où la prudence comme au Nigeria malgré l'intérêt pétrolier ; prudence accentuée par l'émergence d'un fondamentalisme islamique. Prudence également pour la zone franc touchée par la crise ivoirienne.

L'enjeu du développement de l'Afrique subsaharienne est donc aujourd'hui plus que jamais une question de survie.

## **12. L'existence et la persistance de conflits divers (ethniques, religieux, interétatiques, intra étatiques...) sont des freins au développement.**

La multiplication des coups d'État, la corruption des fonctionnaires, la persistance de guerres civiles et surtout leur extension presque systématique aux pays de la sous région sont des phénomènes récurrents de l'Afrique qui confirment cette vision pessimiste du continent et constituent un obstacle à la venue des investisseurs.

### *Mutineries et coups d'État :*

En effet, de nombreux pays se distinguent par leur instabilité politique. Celle-ci se manifeste à travers les changements brutaux de régimes et les coups d'état fréquents. Ces luttes pour le pouvoir sont de plus attisées par une corruption généralisée. Depuis 40 ans, on compte plus de 200 coups d'État en Afrique, soit en moyenne cinq par an et les deux tiers des 101 chefs d'État africains ont quitté le pouvoir à la suite d'un putsch. Ces coups d'État ou mutineries semblent n'épargner aucun pays africains : 3 tentatives de coups d'État en Gambie depuis 1994, un coup d'État au Niger en 1999, mutinerie en Mauritanie et Sao Tomé en 2003, putsch en République

Centrafricaine en 2003 et puis dernièrement en février 2005 putsch « pacifique » au Togo pour la succession du président Eyadema qui a vu la constitution modifiée par l'Assemblée Nationale afin d'entériner la désignation par l'armée togolaise du fils du président pour lui succéder .

#### Conflits ethniques ou religieux :

La plupart des conflits qui éclatent en Afrique sont des conflits ethniques et/ou religieux. Ces affrontements touchent principalement les pays où se mêlent différentes ethnies et les trois grandes religions (c'est le cas de la bande sahélienne) ou dans les régions périphériques mal contrôlées par l'État (Afrique centrale) : Somalie, Soudan, Nigeria, Mali, Niger, Tchad et Mauritanie ou encore République de Centrafrique, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Burundi... Ces conflits durent pour la plupart depuis des dizaines d'années et ont fait des milliers de victimes. Les points communs de tous les conflits africains sont le recrutement de soldats sur des critères ethniques ou religieux et de plus en plus, l'embrigadement des enfants pour en faire des combattants se livrant à toutes sortes d'exactions, dont les plus emblématiques furent les horreurs commises en Sierra Leone.

#### Conflits sous-régionaux :

Bien souvent malheureusement, ces conflits se développent en raison de la contagion de la violence. Ce fut le cas pour le mouvement insurrectionnel de Charles Taylor initié en 1990 au Liberia, la violence a rapidement gagné la Sierra Leone, puis atteint la Guinée Bissau et enfin la Guinée Conakry menaçant de déstabilisation toute la sous région.

De même, il a été possible de parler à propos du conflit en République démocratique du Congo de guerre mondiale africaine puisque après le renversement de Mobutu, le pays a été le théâtre d'affrontement d'au moins 6 pays : Angola, Rwanda, Ouganda, Zambie, Namibie et Zimbabwe. Aujourd'hui c'est la crise ivoirienne qui menace la stabilité de la sous région.

### **13. Des catastrophes amplifiées : SIDA, famine, maladies, population et éducation...**

Pour schématiser, l'Afrique se caractérise par une population pauvre, affaiblie, ne disposant pas du minimum vital pour affronter l'avenir, mais présente en revanche une croissance démographique soutenue.

Longtemps peu peuplée, l'Afrique connaît aujourd'hui une vigoureuse croissance démographique (3 % par an) : à ce rythme, les experts de l'ONU estiment qu'elle comptera en

2025 près de 1,2 milliard d'habitants (pour 800 millions environ actuellement), et en 2100, sa transition démographique enfin réalisée, plus du double. Or, cette croissance de la population n'est pas suivie par celle de la production : l'Afrique, déjà en situation précaire à l'issue des décolonisations, s'appauvrit : c'est la zone la plus pauvre du monde, avec un PNB total à peine supérieur à celui de la Belgique. La situation alimentaire est médiocre à l'échelle du continent, inquiétante pour le Sahel, la bordure sud du Sahara (où le minimum vital de 2000 calories n'est pas toujours atteint), et parfois dramatique lors de crises climatiques (sécheresses) ou politiques (qui déstabilisent les échanges et les communications). Mais les régions d'Afrique soumises aux disettes ou aux famines sont souvent les mêmes :

- la zone sahélienne (Mali, Mauritanie, Niger) ;
- la corne de l'Afrique (est de l'Ethiopie, Somalie, nord Kenya)
- l'Afrique australe (Mozambique, Zambie et Zimbabwe)

Très récemment, en 2001 une crise alimentaire a éclaté en Ethiopie et en Somalie. En 2002, six pays d'Afrique australe (soit 13 millions d'habitants) ont connu une crise alimentaire grave. Enfin, le Zimbabwe autrefois grenier de l'Afrique australe est depuis 4 ans dans une situation alimentaire inquiétante.

L'espérance de vie en 2002 est faible, 38 ans, soit la moitié d'une vie occidentale et l'on meurt jeune en Afrique. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans y est de 140 pour 1000. La situation sanitaire des Africains se dégrade : l'Organisation mondiale de la santé estime que 50 % de la population africaine n'a pas accès aux médicaments essentiels, et l'Afrique regroupe 70 % des personnes infectées par le virus du sida et 80 % des décès qui lui sont imputables. 40 millions de personnes seraient infectées par le VIH. Mais, l'inquiétante progression du sida en Afrique centrale ne doit pas masquer celle, générale, de la malaria ainsi que la persistance de maladies disparues en Europe : tuberculose, polio, lèpre, variole. La malaria reste toujours la première cause de mortalité en Afrique et à peine 1% des médicaments nouvellement commercialisés concernent le traitement d'une maladie tropicale. « Les médicaments sont au Nord, les malades au Sud »<sup>3</sup>.

C'est donc un véritable défi double auquel l'Afrique doit faire face : éducation scolaire et emploi. En effet, avec une population en constante augmentation et une proportion de jeunes de plus en plus importante, il lui faut non seulement assurer l'éducation de cette tranche de la population mais aussi lui fournir un emploi. L'incapacité à satisfaire ces deux besoins alimente le cycle de la criminalité. La pauvreté engendre un fort exode rural, sous trois formes :

---

<sup>3</sup> Stephen Smith, *Négrologie : pourquoi l'Afrique meurt*, Paris, Calmann-Lévy, 2003, p. 43.

explosion urbaine (5 % de croissance par an), migrations régionales et internationales, qui constituent autant d'éléments d'instabilité.

## **2. L'Afrique, zone d'influence pour la France, les raisons d'un tropisme.**

L'effondrement du bloc communiste s'il a marqué la fin de la compétition soviéto-américaine n'a pas en réalité mis fin aux conflits en Afrique, il est seulement venu modifier l'intérêt stratégique du continent. On aurait pu craindre alors, un abandon général du continent, déjà sous développé et où désormais il était inutile de courtiser les pays africains pour augmenter le nombre de pays amis ou alliés afin d'empêcher le rival de gagner des positions géopolitiques. Cette impression d'abandon a été entretenue par les chiffres de l'aide au développement qui se sont effondrés à partir du milieu des années 90.

Cependant, les crises internationales ont remis l'Afrique au cœur des enjeux stratégiques comme l'a illustré l'activité diplomatique déployée à la fois par les États-Unis et la France pour influencer le vote des trois membres africains non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Cameroun, Guinée et Angola) lors de la crise irakienne. Nouveau gardien de la paix, après avoir été le « gendarme de l'Afrique » pendant la guerre froide la France multiplie ses interventions sur le continent depuis 2002 (en Côte d'Ivoire, en République de Centrafrique, ou encore en République démocratique du Congo) réaffirmant tout son intérêt pour l'Afrique et la nécessité d'une véritable politique africaine.

S'interroger sur le pourquoi de notre politique africaine suppose de dissocier les arguments officiels, les raisons quantifiables et des paramètres plus subtils.

### **21. L'Afrique, un élément clé de la « grandeur » de la France depuis de Gaulle.**

Gaston Monnerville déclarait, le 25 mai 1945, devant l'Assemblée consultative, que « sans empire, la France ne serait aujourd'hui qu'un pays libéré. Grâce à son empire, la France est un pays vainqueur »<sup>4</sup>. Cette phrase pourrait résumer à elle seule la raison de la très forte implication française en Afrique.

Le devoir historique, la « dette de sang » des deux guerres mondiales et la solidarité sont, bien évidemment, les arguments avancés pour légitimer la politique française en Afrique. Depuis le sommet de La Baule (1990), pour concilier morale et action, des éléments de conditionnalité

---

<sup>4</sup> Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France 1871-1962*, La Table Ronde, 1972, Paris.

sont venus s'y ajouter : l'aide est liée désormais au respect de certains critères de démocratie et de bonne gouvernance. Cependant, le maintien de l'aide publique au développement s'explique surtout par des avantages diplomatiques dans le cadre des relations internationales économiques, frôlant parfois le clientélisme. Bien évidemment, ces arguments sont difficilement quantifiables puisque essentiellement politiques.

Aujourd'hui, les États-Unis exercent un hégémonisme mondial, le Royaume-Uni a préservé un *Commonwealth* de 54 membres, l'Allemagne reconstitue dans sa périphérie géopolitique et géoéconomique son espace d'influence et de solidarité. Le seul continent où la France puisse espérer préserver un *leadership* est l'Afrique. Ce clientélisme fut tellement utilisé qu'il a été légitimement brocardé pour ses dérives et ses abus, et l'on parlait à l'époque de la « Françafrique ». Il n'en demeure pas moins que, lorsque Jacques Chirac était critiqué pour la reprise des essais nucléaires, la France fut bien contente, à l'ONU, de voir ses amis africains voter comme un seul homme pour la soutenir, alors que même la Belgique et l'Allemagne s'opposaient à elle. En 1998, Jacques Godfrain, ministre de la Coopération de l'époque n'hésitait pas à écrire : « C'est ainsi, grâce à ce lien avec l'Afrique, la France ne sera jamais ni le Lichtenstein, ni même l'Allemagne. Nous sommes un pays à part en Europe. Aux Nations Unies, grâce à l'Afrique, nous pesons plus lourd que notre population, notre superficie et notre PIB. Petit pays, avec une petite force, nous pouvons soulever la planète parce que nous sommes en relations d'amitié et d'intimité avec quinze ou vingt pays africains ».

Demain, avec l'élargissement lent mais inéluctable de l'Organisation mondiale du commerce, la France ne pourra compter que sur ce type de solidarité si elle entend préserver une minorité de blocage face aux anglo-saxons dans les rapports de force commerciaux internationaux. Sous-estimer l'importance de l'Afrique, au demeurant notre *continuum* géographique, serait une grave erreur d'appréciation. Et si nous entendons rester dans les années qui viennent un acteur global des relations internationales, nous aurons au moins autant besoin d'elle qu'elle a pu avoir besoin de nous.

## **22. L'Afrique reste rentable pour la France.**

La France continue d'avoir une politique africaine parce que cela correspond à des intérêts bien compris qui vont se maintenir au moins à moyen terme. La première raison de notre intérêt pour l'Afrique est donc certainement sa rentabilité.

La France est un pays qui occupe des positions économiques traditionnellement fortes en Afrique. Elle est le leader économique de l'Afrique : premier client et premier fournisseur du

continent africain, premier investisseur sur ce continent, elle assure un huitième des investissements directs étrangers (IDE). Le quart des exportations africaines est destiné à la France et 30% de ses investissements directs privés vers l'étranger sont destinés à l'Afrique. Le niveau des échanges en 2002 se montait à plus de 20 milliards d'euros (contre le dixième pour la Chine soit 2 milliards et 1 milliard d'euros pour l'Amérique latine).

L'aide bilatérale (comme celle de tous les pays dispensateurs) est liée à une source d'approvisionnement, à travers des entreprises, des projets spécifiques ou des moyens de transport. « Ainsi, le taux de retour de l'aide française reste appréciable : pour 100 euros donnés, 61 reviennent dans l'hexagone sous forme de commandes »<sup>5</sup>.

L'Afrique est une bonne affaire commerciale pour la France :

- Le retour économique des investissements effectués en Afrique est de 1,20 euros pour un euro investi, soit un ratio de rentabilité de 120 %.
- On compte plus de 1600 filiales et succursales des entreprises françaises implantées en Afrique et 80 % ont des prévisions bénéficiaires pour l'année 2004.
- Hors de l'Union européenne, ce continent est le deuxième -derrière l'Amérique- pour le *cash flow* qu'il dégage à l'« entreprise France ».
- En outre, l'Afrique représente un marché qui commence à être solvable dans certaines régions. Par exemple, en 2001, le commerce français avec l'Afrique présentait un solde positif de 4 milliards d'euros ; ce solde était équivalent au solde des échanges commerciaux avec l'Union Européenne alors que le volume des échanges est 11 fois moins important.

Toutefois, ce n'est pas avec les anciennes colonies que les meilleurs retours sont observés, car le « pré carré » est d'une faible rentabilité économique. En effet, une analyse plus fine fait apparaître que la carte des pays avec lesquels la France commerce ne se superpose plus à la carte de ses anciennes colonies. Par exemple, le volume des transactions entre la France et la Côte d'Ivoire ne représente que le quart des échanges réalisés avec le Nigeria. La zone franc ne représente plus que 0,96 % du commerce extérieur de la France. En conséquence, les entreprises françaises ont attiré l'attention des pouvoirs publics sur le fait que les investissements des entreprises françaises en Afrique sont rentables avant tout dans les pays situés en dehors du « pré carré », c'est-à-dire dans les pays anglophones et lusophones. La France a donc pris graduellement la décision de réduire son effort en faveur des pays issus de son ancien espace colonial par rapport à d'autres régions d'Afrique.

---

<sup>5</sup> Stephen Smith, *op. cit.*, p.107.

Cette nouvelle politique sera peut-être plus rentable sur le plan économique mais elle risque de faire perdre à la France des alliés sur la scène internationale. En conclusion, la politique française ne doit pas être une politique d'abandon mais d'adaptation, car si la France fait de l'économie en Afrique non francophone, elle fait de la politique en Afrique francophone.

### **23. La coopération militaire est un des vecteurs d'influence française.**

Dans le mouvement des indépendances africaines, le général de Gaulle instaurait la coopération comme support d'une prolongation des liens de la France avec ses anciennes colonies, et sa contribution à la modernisation du Tiers-monde. Si l'objectif paraît ambitieux, il faut toutefois garder à l'esprit que la « coopération n'a jamais été de la philanthropie sous quelques cieux que ce soit »<sup>6</sup>. L'histoire de la coopération est d'abord celle de l'entretien, de la conservation de ces liens économiques, politiques, culturels, militaires. On peut aujourd'hui se demander s'ils n'ont pas été trop précipitamment prolongés, avant d'avoir été redéfinis, ce qui permit l'installation de réflexes de dépendance et d'habitudes clientélistes.

La décolonisation politique des États africains, qui survient dès 1960, imposait militairement trois objectifs principaux : d'abord combler le vide stratégique créé par l'effacement politique de l'ancienne métropole ; ensuite doter les nouveaux États d'armées capables de maintenir la paix et la sécurité intérieure ; enfin mettre en place dans chaque État, des structures nouvelles qui permettraient de prolonger la présence militaire française sur le continent. La France s'assurait ainsi de la sauvegarde de ses intérêts stratégiques. La politique de coopération militaire se traduisait donc par le soutien aux gouvernements locaux au moment de cette indépendance, par la mise sur pied et l'organisation des armées nationales que les jeunes États n'avaient ni les moyens ni la possibilité de mettre en place.

L'*Observatoire permanent de la Coopération française*<sup>7</sup> avait entrepris dans son *Rapport 1995*, une évaluation du dispositif de la coopération militaire française en Afrique, de son fonctionnement, et de son rôle. Plus encore que d'autres, ce volet de la coopération apparaissait comme l'héritage d'une conception géopolitique largement dépassée. Le déploiement de bases, de troupes et d'assistance militaire françaises sur le continent africain était l'expression la plus manifeste d'une volonté de peser sur l'avenir politique de l'Afrique francophone : la préserver des agressions du camp socialiste dans un contexte de guerre froide, ou des ambitions

---

<sup>6</sup> Jean-Paul Ngoupandé, *L'Afrique sans la France*, Paris, 2001, p.116.

<sup>7</sup> Cet organisme, qui regroupe une cinquantaine de personnalités, organise des débats et publie un rapport annuel sur la politique française de coopération.

régionales de voisins incontrôlés (Libye, Nigeria,...) ; prévenir les manoeuvres visant à déstabiliser des pouvoirs amis. Comme l'avoue un ancien directeur de la DGSE, Claude Silberzahn, il arrive même à la France d'aider des dictateurs à se maintenir au pouvoir, au nom de « la politique du moindre pire ».

Il faut noter que globalement, jusqu'en 1990, les pays d'Afrique francophones ont été épargnés du chaos politique et économique. Plusieurs facteurs ont contribué à cette stabilité. C'est d'abord la présence physique sur le terrain de la France par le biais de ses assistants techniques, tant civils que militaires. En outre, la présence et le maintien de forces stationnées sur le territoire fonctionnent comme une assurance tous risques dans le domaine politique limitant les ruptures. Enfin, la sécurité monétaire assurée par le franc CFA a permis sans aucun doute aux anciennes colonies d'évoluer sans soubresauts.

L'Afrique reste donc pour la France une zone d'influence -économique, politique, culturelle par le biais de la francophonie- considérable et prioritaire. La France est un acteur central de la scène africaine et se propose en attendant d'être, via sa coopération militaire, un facteur de stabilisation.

### **3. Alors pourquoi faut-il rester en Afrique ?**

Prise globalement, l'Afrique est le continent où les traits du sous-développement apparaissent les plus accusés, surtout au sud du Sahara où se trouvent la plupart (pour ne pas dire la presque totalité) des pays les plus pauvres du monde. Ces traits qui ont été présentés au premier paragraphe entretiennent l'afro-pessimisme. Toutefois, le tableau peint précédemment masque la grande diversité d'une Afrique qu'il est préférable de décliner au pluriel tant les différences écologiques, les niveaux de développement économique, les dynamiques politiques créent au bout du compte une Afrique contrastée. Il existe des États qui bénéficient d'une relative stabilité et semblent s'engager sur la voie de la démocratie en trouvant des solutions à leurs conflits. D'autres part, les potentialités économiques du continent sont énormes. Elles permettent, depuis quelques années, l'émergence de pôles de développement et favorisent la création d'organisations économiques régionales. Enfin, le développement démographique de l'Afrique n'est pas sans répercussion sur la sécurité internationale. Ces atouts non négligeables font de certains pays des partenaires privilégiés pour les investisseurs internationaux, qui conscients qu'il ne faut pas « insulter l'avenir » restent présents sur le continent.

### **31. Il existe une Afrique qui s'en sort.**

L'État africain, souvent qualifié de dégénéré voire d'inexistant, est marqué par de nombreux coups d'État ou par des prises de pouvoir plus ou moins légitimes. Dans ce contexte, la corruption et la prolifération d'armes sont des phénomènes fréquents. Pourtant depuis une dizaine d'années, certains pays semblent sortir de ce cercle vicieux et s'engagent sur la voie de la démocratie.

#### *Une Afrique stable et démocratique :*

Entre 1990 et 2000, quatorze chefs d'État ont quitté le pouvoir à la suite d'une défaite dans les urnes, contre un seul au cours des trente années précédentes.

Parmi les nombreuses échéances électorales des années 2001 à 2004, certaines ont confirmé la tendance à la démocratisation de plusieurs pays africains. Retrait volontaire de dirigeants illégitimes, partage du pouvoir ou régularité des processus électoraux ont été les principaux facteurs de ce progrès. L'élection du président A.T. Kabbah en Sierra Léone en mai 2002 est à cet égard plus qu'emblématique. En effet, après 10 ans d'une guerre civile meurtrière où les factions s'étaient rendues coupables d'exactions sanglantes, la régularité de cette campagne électorale qui a permis l'élection de Monsieur Kabbah a marqué l'aboutissement du processus de paix dans ce pays. Le Sénégal peut lui aussi s'enorgueillir d'une démocratie aboutie. L'élection présidentielle a porté au pouvoir A. Wade du PDS (parti libéral) en 2000, après 40 ans de socialisme (certes à la Senghor et à la Diouf). Le processus électoral s'est poursuivi de manière régulière avec les élections législatives d'avril 2001 puis les municipales et régionales de mai 2002. Enfin, il sera intéressant de suivre l'évolution du processus démocratique au Togo après le récent décès du président Eyadema.

#### *Une Afrique prospère :*

Même si les résultats économiques de l'Afrique restent hétérogènes, les chiffres de la croissance depuis 2001 à l'échelle du continent sont encourageants. En effet, avec près de 4% de croissance depuis 3 ans et plus de 5% en 2004, l'Afrique fait mieux que de résister. Toutefois, si on ne peut pas parler de véritable décollage de l'économie africaine, certains pays confirment leur statut de pôle de développement. C'est bien sûr le cas de la République sud-africaine (RSA) qui représente à elle seule 40% de l'économie africaine, la moitié des investissements étrangers sur le continent. Entre 1980 et 2001, le PIB/habitant a augmenté de 45%. Depuis l'instauration du processus de paix en Angola en 2003, celui-ci grâce à ces ressources en hydrocarbures entend jouer un rôle économique moteur dans la région. D'autres

pays non pourvus de ressources naturelles abondantes ont su développer le tourisme comme par exemple le Sénégal ou le Kenya.

### **32. L'existence de fortes potentialités présentent un intérêt pour l'avenir.**

Le potentiel économique du continent africain, notamment en matière de ressources naturelles, est tel qu'il serait hasardeux d'y renoncer. Economiquement, le continent africain représente 12 milliards d'euros à l'exportation et environ 10 milliards d'euros à l'importation. Avec une croissance annuelle de 5 %, l'Afrique représente un potentiel de croissance important.

#### *Un sous-sol très riche :*

Le sol du continent africain recèle des réserves énormes de minerais. De nombreux pays africains se placent dans les tous premiers rangs mondiaux pour les minerais : pierres précieuses, or, zinc, cobalt, cuivre... Environ 50% de la production mondiale des diamants est issue du continent africain et provient de trois pays principaux : la RDC, la RSA et le Botswana. Outre l'or et le diamant, la présence de métaux stratégiques attire la convoitise des grandes compagnies internationales qui investissent des sommes importantes pour garantir leur exploitation. Ces richesses, qui rendent ces pays solvables, permettent les échanges commerciaux avec les puissances occidentales. Ainsi, le coltan (columbo-tantalite) a été classé par le pentagone comme « matière première stratégique ». Il intervient dans la fabrication des condensateurs (ordinateurs, téléphones portables, consoles de jeux), dans les nouveaux blindages et les projectiles (ogives). Son prix est passé de 40 dollars le kg en 1998, à 90 dollars le kg en février 2000 pour atteindre 450 dollars le kg en décembre 2000 en raison de l'explosion de la demande en téléphones portables. C'est-à-dire un coût plus intéressant que l'or ou le diamant.

#### *Un potentiel en hydrocarbures :*

Le continent africain dispose d'un formidable potentiel en hydrocarbures. L'Afrique du Nord et le Nigeria sont ainsi devenus des producteurs mondiaux de premier plan. Ils ont attiré les compagnies internationales et les investissements ont considérablement influé sur leur croissance. Depuis le 11 septembre 2001, les ressources naturelles africaines sont un véritable enjeu stratégique pour les Américains. Plus de 40% de la production angolaise est déjà destinée au marché américain et le Nigeria s'impose comme le 5<sup>ème</sup> fournisseur des États-Unis. Washington, qui importe aujourd'hui d'Afrique 15% de son pétrole, espère passer à 25% en 2015. Les pays producteurs de pétrole du Golfe de Guinée, comme le Nigeria, le Cameroun, le

Congo-Brazzaville, le Gabon et l'Angola sont devenus d'un intérêt vital pour la sécurité des approvisionnements américains. Les gisements de la côte de l'Afrique de l'Ouest présentent plusieurs avantages directs pour les Américains. D'abord, ils sont plus proches que les champs pétrolifères du Proche-Orient et sont de bonne qualité. Mais étant *off-shore*, ils sont également moins vulnérables aux crises et à l'instabilité politique.

### **33. L'aide au développement pour lutter contre l'immigration, enjeu pour la sécurité internationale.**

En 2001, un article parut dans la revue *Jeune Afrique l'intelligent*, annonçant : « tous les analystes sérieux de Bercy vous le diront : si l'Afrique présente encore un intérêt géopolitique, c'est en raison de sa démographie »<sup>8</sup>.

A partir du XX<sup>ème</sup> siècle, tous les pays d'Afrique ont été confrontés à la vague de fond d'une croissance démographique sans précédent. Au milieu des années 1990, le continent comptait environ 719 millions d'habitants contre 728 millions pour l'Europe. Mais, en 2050, selon les projections des Nations Unies, l'Afrique devrait compter 1,8 milliard d'habitants, soit un cinquième de la population mondiale, et l'Europe moins de 650 millions. Même si la croissance est ralentie, les projections affichaient encore un taux annuel de 2,06% pour 2005-2010, soit un doublement de la population en une génération, ce qui représente un énorme défi. Certes, la baisse de la fécondité semble désormais acquise et le continent a amorcé sa transition démographique, mais « l'Afrique est un immense paquebot démographique qui, même les moteurs de la croissance coupés, continuera longtemps dans la même direction »<sup>9</sup>. L'Afrique de demain s'enfante dans les villes et le continent s'urbanise à un rythme très rapide. Ainsi, en Côte d'Ivoire, une ville comme Abidjan ne comptait que 125 000 habitants en 1955. Un demi-siècle plus tard, la mégapole lagunaire affiche plus de 3,5 millions de citadins.

Autre conséquence décisive pour son avenir : l'extrême jeunesse d'une population qui compte 45% de moins de quinze ans et 60% de moins de vingt ans. Ces poussées démographiques mettent sous tension les systèmes d'enseignement africains qui jusque dans les années 80 parvenaient à faire face mais qui aujourd'hui s'effondrent. Le président algérien Houari Boumediene s'écriait en 1974 « la meilleure pilule, c'est le développement ». Trente ans plus tard, l'éducation nationale et la santé publique subissent des coupes claires dans une Afrique à la recherche d'un second souffle. Le taux d'alphabétisation des personnes de plus de 15 ans

---

<sup>8</sup> *Jeune Afrique/l'intelligent*, n°2098, 27 mars au 2 avril 2001, p. 22.

<sup>9</sup> Stephen Smith, *op. cit.*, p. 37.

n'est que de 41 %, et l'Afrique est le seul continent où le nombre d'enfants non scolarisés est en augmentation : 75 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés. En outre, depuis les années 1980, le secteur moderne de l'économie crée peu d'emplois, rejetant les jeunes citadins, au mieux vers des activités de survie dans le secteur informel, sinon dans une marginalité propice à la violence ou à l'émigration.

En 1996, le président Chirac déclarait dans un discours à Libreville que « 200 millions d'africains (à l'époque 1 sur 3) vivent avec moins de 1 franc français par jour et que si cette situation perdurait, elle ne serait pas sans conséquences sur les grands équilibres mondiaux, et notamment l'émigration ». En effet, sur le plan géopolitique, l'Afrique est un continent proche de l'Europe, un prolongement naturel et historique. Compte tenu de sa situation socio-économique ainsi que des conflits qui déchirent ce continent, l'Afrique est une source de migrations massives de population vers les pays développés à la recherche de l'eldorado ou du moins d'un peu d'espoir de survie.

La France doit donc continuer à s'intéresser à l'Afrique pour des raisons de sécurité. En raison d'une ouverture accrue dans le cadre de la mondialisation, l'Afrique est à la source de trafics de toutes sortes et le point de départ de vagues d'immigration. Ces vagues d'immigration ne sont pas sans conséquences sur les équilibres établis. Dans un nouveau livre publié en 2003, *L'Afrique face à l'islam. Les enjeux africains de la lutte contre le terrorisme*<sup>10</sup>, Jean-Paul Ngoupandé le prédit : l'Afrique est sur le point de redevenir un enjeu.

---

<sup>10</sup> Jean-Paul Ngoupandé, *L'Afrique face à l'islam. Les enjeux africains de la lutte contre le terrorisme*, Paris ; Albin Michel, 2003.

## **2<sup>ème</sup> partie : la nécessaire adaptation de la coopération militaire au nouveau contexte géopolitique.**

Caractérisée depuis le milieu des années 1990 par une posture plutôt abstentionniste, avec le slogan « ni ingérence, ni indifférence », conjuguée à des efforts pour favoriser l'émergence de capacités interafricaines de gestion des crises, la politique africaine de la France semble aujourd'hui renouer avec sa tradition interventionniste. Depuis 2003, le continent africain est redevenu la première zone d'intervention de l'armée française. Les actions de la France s'inscrivent désormais dans l'ambition plus globale de maintenir, voire d'affirmer son « rang » sur la scène internationale, à travers un soutien déterminé à la défense de la paix et de la sécurité internationale dans des cadres multilatéraux.

La capacité de Paris à continuer d'exercer une influence déterminante sur le continent noir dépend cependant en grande partie de la crédibilité des instruments de gestion des conflits dont elle dispose. Sa contribution à la résolution des crises africaines ne saurait en effet être seulement politique. Elle doit également faire la preuve de sa pertinence sur un plan plus strictement opérationnel. Dans ce nouveau cadre, la coopération militaire rénovée trouve toute sa place dans cette politique africaine de la France.

### **1. La fin d'une époque.**

Le 19 mars 1997, Jacques Foccart rendait son âme à Dieu. Avec lui, c'est une page de l'histoire de la politique française en Afrique qui se tournait, une page qui fut caractérisée par ce que tout le monde appelait la « Françafrique ». Cette Françafrique a longtemps essuyé des critiques récurrentes notamment à l'encontre du système français de coopération dont le manque de transparence et la complexité renforçaient les contradictions. Nouvellement nommé en 1997 secrétaire d'État à la Coopération, Charles Josselin dénonçait lui-même peu après sa nomination les réseaux, les intermédiaires et le secret de son ministère. Le candidat à la présidence de la République, Jacques Chirac, quelques années plus tôt, s'en prenait quant à lui tout aussi directement à un dispositif jugé « complexe, désarticulé, inadapté, coûteux et

inefficace »<sup>11</sup>. De plus, les relations, au coeur de ce dispositif de coopération, entre élites dirigeantes françaises et africaines, qui souvent avaient suivi les cours dans les mêmes universités françaises, ont conduit parfois à l'existence de liaisons dangereuses<sup>12</sup>.

Cependant, nombre de signes ont montré que les choses avaient changé et qu'il y avait de la place pour une remise en cause de la politique française traditionnelle vis-à-vis de l'Afrique. La disparition du maître d'œuvre de la politique africaine du général de Gaulle, Jacques Foccart, apparaît à cet égard symbolique. De façon plus significative, le virage a été confirmé dans les discours officiels, évoquant les « d'anciennes pratiques dépassées » et reconnaissant que « ce qui était politiquement possible et admis il y a vingt ans ne l'est plus aujourd'hui »<sup>13</sup>.

## **11. Evolution du contexte géopolitique.**

Au-delà des déclarations d'intention, si la politique africaine de la France évolue, c'est bien parce que les temps ont changé. L'environnement international a connu en quelques années d'importantes mutations. La fin de la guerre froide a balayé l'argument d'une présence française ayant pour objet de contrer l'influence soviétique, remettant par là même en question sa fonction de « sous-traitance géopolitique »<sup>14</sup> et son corollaire, la notion de chasse gardée ou encore de pré-carré. Autre évolution majeure, l'accélération de la mondialisation et la recherche de nouveaux marchés sur d'autres continents tendent de plus en plus à donner le sentiment que la France se détourne de l'Afrique. Enfin, la construction européenne conduit à un renforcement de la coopération entre l'Europe et l'Afrique au détriment, à terme, du maintien de relations étroites sur le plan bilatéral.

Avec la chute du mur de Berlin, les données géopolitiques du continent africain ont radicalement changé, et le continent noir n'est plus un terrain d'affrontement privilégié entre l'Est et l'Ouest. En revanche, l'enjeu du partage du monde en zones d'influence aiguise les appétits. La France s'inscrit dans cette perspective : elle a approfondi ses liens économiques, culturels et militaires avec le maximum de pays africains, élargissant la sphère francophone à la zone lusophone et, de plus en plus, à l'aire anglophone d'Afrique. Certes, l'Afrique a perdu certains de ses attraits des années soixante. Si ses réserves de matières premières restent encore décisives, son non décollage économique limite la « rentabilité » de l'aide investie ; sa main

---

<sup>11</sup> Cité par G. Martin, "Continuité et changement dans les relations franco africaines", *Afrique 2000 revue africaine de politique internationale*, n°26, janvier-février-mars 1997, p. 13.

<sup>12</sup> Cf. le cas de l'ex-entreprise Elf Aquitaine surnommée « Elf l'Africaine ».

<sup>13</sup> J. Chirac, conférence de presse conjointe de M. J. Chirac, président de la République, et de M. Maouya Ould Taya, président de la République islamique de Mauritanie, Nouakchott, 5 septembre 1997, Présidence de la République, Service de presse, p. 7

<sup>14</sup> Stephen Smith, "Paris vs. Washington", *Limes, Revue française de géopolitique*, n° 3, 1997, p. 57.

d'oeuvre est moins désirée et par-dessus tout sa présence n'est plus requise dans un bloc « occidental » qui a perdu son adversaire soviétique. Malgré cet effilochage d'intérêts, l'Afrique reste pourtant stratégiquement irremplaçable pour le rayonnement international français notamment à travers la francophonie et la gestion du bloc francophone aux Nations Unies, particulièrement soigné et préservé. Les élargissements de la zone d'action de la France, pratiqués ces dernières années avec les colonies « latines » (anciennes colonies belges, portugaises ou espagnoles) puis avec la zone anglophone (Ghana, Nigeria, Kenya...) procèdent bien sûr de la nécessité d'arrondir la zone d'influence, mais aussi d'intérêts économiques bien sentis (cf. § 22 page 9).

Mais la difficulté d'assurer la stabilité politique dans les pays africains compromet ce concept même de zone d'influence dont voudrait se prévaloir une « grande puissance » au sein des Nations Unies. La priorité demeure donc d'éviter les conflits. La coopération militaire n'a plus le même sens qu'au temps de la fracture entre l'Est et l'Ouest, mais n'en a pas perdu de valeur pour autant. Que la Somalie n'ait plus d'État, que le Soudan ou le Liberia soient en état de guerre civile, que la République démocratique du Congo soit en conflit larvé avec le Rwanda... toutes ces incertitudes politiques gênent terriblement l'utilisation que les pays puissants peuvent faire de leurs alliés africains.

La fin du conflit idéologique a réduit la probabilité d'une guerre d'envergure mondiale. La France, en tenant compte de cette nouvelle donne, s'oriente de plus en plus vers une stratégie de projection de forces, comme l'illustre le redéploiement de ses bases militaires en Afrique depuis 1998. Cette doctrine conjuguée à la réforme de la coopération a entretenu le sentiment de « lâchage » de l'Afrique par la France.

## **12. Evolution des mentalités (drame du Rwanda, dévaluation du CFA).**

Le malaise franco-africain est tout d'abord inséparable d'une double ruptures intervenue durant l'année 1994, année marquant un tournant dans la politique africaine de la France.

La première rupture concerne la dévaluation, en janvier 1994, du franc CFA, victime de l'appréciation du franc et de la dépréciation du dollar. Cette dévaluation fut présentée comme un moment charnière des relations économiques franco-africaines. Sous l'égide du Fonds monétaire international, la dévaluation sera perçue par nos partenaires africains comme une *diminutio capitis* de la présence française, même si, du Cameroun au Sénégal, elle permit de relancer la compétitivité des exportations et contribua à ce que les dix-sept États de la zone

Franc maintiennent jusqu'aux années 2000, plus de 5 % de taux de croissance (on annonce 6% pour la zone franc en 2004).

Au-delà des conséquences économiques, l'événement revêt une forte signification politique. « Elle (la dévaluation) marque une rupture dans une relation fondée sur l'immutabilité. Le sentiment qui prévaut alors en Afrique est celui d'un "lâchage" par l'ancienne puissance coloniale »<sup>15</sup>. De fait, en s'alignant sur la philosophie des institutions de Bretton Woods, la France reconnaissait qu'elle n'avait plus les moyens d'entretenir la relation si particulière qu'elle avait jusque-là préservée au sud du Sahara. De plus en 1993, la France lançait la « doctrine d'Abidjan » encore appelée « doctrine Balladur », à savoir les concours financiers français seront dorénavant subordonnés à la conclusion d'accords entre les pays africains et les institutions de Bretton Woods.

Le second traumatisme, quelques mois plus tard, s'avère plus profond. La crise du Rwanda va constituer un grave revers pour la politique africaine de la France. Sous prétexte d'endiguer la menace anglo-saxonne incarnée par le FPR, Paris décide d'intervenir aux côtés du président Habyarimana en octobre 1990, affichant ainsi son choix de jouer la carte de la majorité en place, à bien des égards selon une vision ethnique de la démocratie. Le soutien diplomatique et militaire au pouvoir hutu se confirme ultérieurement alors que divers rapports d'organisations de défense des droits de l'homme évoquent les prémices d'un génocide. Ce faisant, la France s'enferme dans le piège rwandais. Jean-François Bayart a dressé le bilan catastrophique de cette politique : « *La France n'a pu éviter la victoire du FPR, s'est aliéné cet acteur qui se révélera être quelques années plus tard un protagoniste majeur de la crise zaïroise, s'est discréditée comme arbitre dans l'ensemble de la région et s'est trouvée compromise, à son corps défendant, dans un génocide. La perte sèche d'influence est impressionnante* »<sup>16</sup>. Au Rwanda, le génocide mit Paris en porte-à-faux. Le rapport Quilès fut d'ailleurs diligenté, non pas par masochisme politique, mais pour démontrer que nous étions moins responsables que certains ne le prétendaient et que la France n'avait pas été directement impliquée.

La gestion de la crise zaïroise, quelques années plus tard, n'inversera pas la tendance. La diplomatie française s'évertue, jusqu'à la dernière minute, à associer l'avenir du Zaïre à la personne du maréchal Mobutu. Il faudra attendre l'arrivée au pouvoir de Joseph Kabila, fils de

---

<sup>15</sup> D. Bourmaud, *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997, p.121, coll. « Clefs Politiques ».

<sup>16</sup> J.-F. Bayart, « *Bis repetita* : La politique africaine de François Mitterrand de 1989 à 1995 », colloque sur la politique extérieure de François Mitterrand à l'épreuve de l'après-guerre froide, CERI, Paris, 13-15 mai 1997, p. 20.

Laurent Désiré Kabila pour voir la France revenir en force dans la zone des Grands Lacs à partir de 2001.

### **13. La fin du « pré-carré » ou le développement de la concurrence étrangère.**

L'Afrique noire n'est plus un champ réservé à la France. En effet, on assiste depuis 1996 à la relativisation de sa présence en raison de l'intérêt accru que portent d'autres pays, particulièrement les États-Unis, à ce continent.

Le regain de l'action des États-Unis en Afrique depuis 1996 a fait l'objet de commentaires d'autant plus nombreux que la crise des Grands Lacs accélérât la désagrégation de l'Afrique francophone. Il est vrai qu'après des décennies de complémentarité au temps de la confrontation Est-Ouest, lorsque Washington reconnaissait à Paris la faculté d'être le « gendarme de l'Afrique », la France et les États-Unis se trouvent maintenant plutôt en situation de concurrence. A la guerre froide a succédé la « paix froide » (Peter Schraede). Non seulement les divergences franco-américaines se manifestent quant à leurs politiques régionales (République démocratique du Congo, Rwanda, Soudan...), mais chaque part de marché fait désormais l'objet d'une âpre compétition. Les propos de l'ancien secrétaire d'État, Warren Christopher, lors de sa tournée en Afrique en octobre 1996, ont le mérite de la clarté : « Le temps est révolu où l'Afrique pouvait être découpée en zones d'influence, où des puissances extérieures considéraient des groupes de pays comme leur domaine réservé »<sup>17</sup>. Cette tournée sur le continent africain qui n'avait pas eu d'équivalent depuis six ans, avait pour première étape, un pays francophone - le Mali justement. Prise pour cible, tout au long de ce voyage, la France fut ouvertement soupçonnée de traiter ses colonies « comme un domaine privé », de maintenir des « liens paternalistes » avec l'Afrique, de prétendre continuer à exercer un « patronage exclusif » sur des « sphères d'influence ».

L'implication américaine en Afrique a plusieurs raisons économique, énergétique (cf. l'approvisionnement en pétrole) et sécuritaire. Le communisme vaincu, les États-Unis sont retournés à leur vocation historique : le commerce. Il convient de noter que la « passion subite » pour l'Afrique subsaharienne est concomitante au périple africain du président Clinton au printemps 1998. Ayant compris l'enjeu, les États-Unis ne peuvent pas s'offrir le luxe de négliger un marché inexploité de 700 à 800 millions de consommateurs potentiels. Bill Clinton l'a expliqué sans fard : « Nos efforts pour aider l'Afrique à se développer créeront davantage d'opportunités pour exporter les biens et services américains, ainsi que davantage d'emplois

---

<sup>17</sup> Cité par V. Hugeux, "Afrique centrale : L'épouvantail américain", *Politique internationale*, n°77, automne 1997, p. 157.

chez nous. Ces efforts réduiront aussi, à l'avenir, le coût d'une aide américaine de grande ampleur ». En raison de ses opportunités commerciales, l'Afrique pourrait devenir une région cible de la « diplomatie du négoce ». Les Américains multiplient les accords commerciaux de libre-échange (AGOA, 48 États africains en bénéficient) ou encore SACU (entre États-Unis, RSA, Botswana, Lesotho, Namibie et Swaziland).

Le second facteur pouvant expliquer l'implication américaine est celui de la sécurité internationale et de la lutte contre le terrorisme. Les événements du 11 septembre 2001 ont mis en lumière la nécessité d'aider l'Afrique dans la lutte antiterroriste (attentats au Kenya, en Tanzanie). Les États-Unis ont développé l'initiative pan sahéenne avec les pays du Sahel (Mauritanie, Niger, Mali, Tchad) visant à former et équiper des unités de lutte anti-terroriste qui pourront intervenir dans le désert. Ces pays percevront 6,5 millions de dollars sur cinq ans. Pourtant, il faut relativiser les concurrences étrangères susceptibles à première vue de compromettre les positions françaises en Afrique. La présence américaine en Afrique est surtout liée à des intérêts commerciaux. Le continent africain n'est pas envisagé comme le cadre d'une compétition géostratégique entre les États-Unis et la France.

## **2. La mise en place de la nouvelle coopération militaire : de la substitution au partenariat.**

En raison du flou qui a entouré les modalités d'intervention jusque dans les années 90, les critiques de cette « coopération » militaire se sont multipliées : immobilisme, manque de transparence, priorité au bilatéral... Désormais les pouvoirs politiques français préfèrent pouvoir « multilatéraliser » la coopération militaire, en signant des accords avec des alliances régionales de sécurité, plutôt qu'avec des États, et en mettant l'accent sur de nouveaux axes de coopération, comme la formation civique des armées, la lutte contre les trafics d'armes et de drogue, etc.

L'Observatoire permanent de la coopération française préconisait en 1996 de son côté « un élargissement progressif et non discriminatoire des dispositifs de formation de la coopération militaire française hors du pré carré », ainsi qu'un appui au projet de création d'une force interafricaine d'intervention qui permettrait de « dégager la France de sa trop grande proximité de certains régimes africains ». Cet organisme relève également que, jusqu'ici, la France n'a pas mis son savoir-faire militaire et ses moyens, pourtant sans équivalent sur le continent, au

service de la création d'un « espace africain de sécurité », pour accompagner les tentatives sous-régionales d'intégration politique ou économique.

## **21. La réforme de la coopération.**

Créé à la suite de la décolonisation en Afrique, le ministère de la Coopération était en réalité le ministère des affaires africaines. Depuis les années 1960, il avait pour fonction d'encadrer les relations « privilégiées » entre les États africains et la France. Le rattachement du ministère de la Coopération au ministère des Affaires étrangères le 1<sup>er</sup> janvier 1999 est une mesure qui traduit le souci des dirigeants français de contrôler plus fermement la politique africaine de la France et notamment ceux qui la mènent et en fin de compte de l'extraire des réseaux qui définissaient et dictaient jusqu'alors cette politique. Cette réforme n'a fait qu'accroître le sentiment d'abandon et de lâchage de l'Afrique. Les dirigeants africains n'avaient pas mesuré toutes les conséquences du drame rwandais sur la politique africaine de la France. En effet, si la réforme de la coopération a pu avoir lieu en 1998, c'est avant tout parce que les responsables politiques français qui l'ont mise en œuvre ont tous peu ou prou « servi » à l'Élysée au moment du drame<sup>18</sup>.

L'objectif principal affiché de cette réforme est de faire évoluer la nature des relations avec les partenaires privilégiés de la France et de passer d'une coopération dite de substitution à une véritable coopération en partenariat incluant toutes les composantes de la coopération : développement économique, coopération militaire, immigration.

Depuis les années 1960, la coopération militaire avec les pays africains était mise en œuvre par la Mission Militaire de la Coopération (MMC), rattachée au ministère de la Coopération. Elle intervenait dans les trois domaines suivants : l'assistance militaire technique, la formation des militaires africains et l'aide en matériels. La Direction de la coopération militaire et de défense (DCMD) est née en 1999 de la de la MMC et de la sous-direction de l'aide militaire (SAM). Parallèlement à sa création, il a été entamé une profonde réforme et une réorientation de la conduite de la coopération militaire.

Il s'est agit tout d'abord d'établir une nouvelle philosophie d'action et d'esprit pour la coopération militaire. Au contraire de l'ancienne organisation (MMC et SAM), la DCMD n'est pas limitée dans son action par un « champ » quelconque. Elle a choisi une action et une

---

<sup>18</sup> Ministre des Affaires étrangères au moment de la réforme, Hubert Védrine était secrétaire général de l'Élysée auprès de François Mitterrand. Bruno Delaye, directeur de la direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID) à l'époque était chef de la cellule africaine à l'Élysée. Son adjoint George Serre était lui le conseiller Afrique de H. Védrine.

stratégie correspondant à la vocation du ministère des Affaires étrangères, c'est-à-dire une stratégie d'influence partout où des possibilités nouvelles apparaissent.

Ensuite, dans les pays traditionnels de l'ancienne coopération (ou autrement dit de l'ex-champ), il a été entrepris de mettre fin à la coopération de substitution, au profit du développement des actions de formation, notamment pour les cadres afin de passer à une coopération de partenariat caractérisée par le transfert de compétences et la primauté des actions d'audit et de conseil. Tous les postes de coopérants auprès des autorités politiques (chefs d'État, ministres) ont été supprimés pour ne conserver que ceux auprès des hautes autorités militaires. La DCMD a par ailleurs développé une politique d'influence à travers les actions de formation. En effet, la formation est un instrument d'influence remarquable, à la fois peu onéreux (frais de formation en France ou solde des coopérants) et aux répercussions durables, permettant le développement de la francophilie, les personnels ainsi formés étant par la suite, plus réceptifs aux orientations françaises.

Enfin, la réorientation des axes d'action s'est accompagnée d'un changement de méthodes mises en œuvre dans le cadre de la coopération, à savoir l'instauration d'un processus d'aide par projet. Jusqu'alors, les crédits consacrés à l'aide directe en matériel faisaient l'objet, dans leur reconduction, d'une certaine automaticité. Cette reconduction systématique, si elle permettait de satisfaire les besoins immenses du partenaire, ne lui donnait pas, en revanche, les capacités d'y répondre ultérieurement seul. La réforme a consisté à ne plus affecter ces crédits qu'en soutien de projets identifiés avec une réelle plus-value capacitaire. Ces projets doivent faire l'objet d'une étude approfondie et de la rédaction d'une convention de partenariat définissant clairement les engagements des deux parties.

## **22. Vers une coopération militaire multilatérale.**

Une des facteurs à prendre en compte dans l'évolution de la politique de coopération de la France en Afrique est la volonté de l'intégrer dans des ensembles qui lui donnent tout à la fois sa cohérence et sa légitimité : structures régionales en Afrique, instances internationales au premier rang desquelles nous trouvons les Nations Unies et l'Union Africaine.

Cette ambition est d'une extrême importance dans la mesure où la France envisage de « réintroduire la communauté internationale dans un champ dont elle s'est désintéressée depuis l'échec des opérations en Somalie, au Liberia ou en Sierra Léone »<sup>19</sup>. Cette stratégie consistant à engager la communauté internationale dans les problèmes africains se comprend sur deux

---

<sup>19</sup> Dominique de Combes de Naves, "La nouvelle politique militaire française en Afrique", *Revue de la Défense Nationale*, n°8/9, 1998, pp.15-16.

niveaux : d'abord par une européanisation de la coopération puis par une régionalisation de cette coopération.

#### L'européanisation de la coopération :

Il existe une nécessité forte d'impliquer l'Union Européenne dans la résolution des problèmes de l'Afrique car il serait dangereux pour l'Europe d'abandonner l'Afrique subsaharienne à son destin. L'aide au développement répond à la nécessité de lutter contre la pauvreté. L'européanisation de la coopération présente le double intérêt pour la France de lever les ambiguïtés sur le caractère désintéressé de ses interventions ou sur le retour de la Françafrique mais surtout à faire partager le poids, notamment économique, de l'aide apportée à l'Afrique avec les autres pays européens. Cette politique permet d'associer les pays européens qui veulent maintenir ou élargir leur influence en Afrique (France, Allemagne, Belgique, Italie, Portugal et Royaume-Uni). Toutefois, l'implication de l'Union Européenne n'est pas simple. En effet, absorbé par l'intégration des dix nouveaux membres et par la préparation de nouvelles adhésions, l'Europe semble relativement éloignée des questions africaines. Pourtant, quelques signes récents permettent de croire à un regain d'intérêt de l'UE pour la sécurité et la stabilité en Afrique :

- L'accord de Cotonou<sup>20</sup> signé au Bénin le 23 juin 2000, marque un changement important dans la coopération entre l'Union Européenne et les États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Le respect des droits de l'homme, la promotion d'idéaux démocratiques et la bonne gestion sont devenus les fonctions essentielles de la Convention ACP.

- l'opération ARTEMIS, de juin à septembre 2003 en Ituri (RDC). Première opération conduite par l'Union Européenne sur le continent africain, elle symbolise la volonté de l'UE de s'engager davantage.

Le Fonds européen de développement (FED) reste le principal instrument financier de la coopération de l'Union Européenne avec les pays ACP.

#### La régionalisation de la coopération :

Un autre élément essentiel du recadrage de la politique française de coopération militaire concerne l'élargissement géographique. L'ancienne métropole a rompu avec les habitudes d'une coopération presque exclusive avec ses anciennes colonies d'Afrique. Elle se déploie désormais dans tous les pays d'Afrique lusophones et anglophones comme nous l'avons vu précédemment. Afin de faciliter sa pénétration géographique, la France s'appuie ainsi sur les différents ensembles régionaux, correspondant aux différentes sous régions africaines qui

---

<sup>20</sup> Conclu pour vingt ans, il réunit les 77 États du groupe ACP et les 15 pays de l'Union européenne (maintenant 25) et sera révisé tous les cinq ans.

possèdent une composante militaire : la CEDEAO<sup>21</sup> en Afrique de l'Ouest, la CEMAC<sup>22</sup> en Afrique centrale et la SADC<sup>23</sup> en Afrique australe. De plus, d'autres organismes sont concernés comme l'IGAD<sup>24</sup> pour l'Afrique orientale. Elle apporte également son soutien à l'Union africaine (UA) dont le rôle prépondérant a été rappelé : « L'action de la France en Afrique repose sur les principes consacrés par l'Union africaine elle-même : respect des autorités régulièrement et démocratiquement établies, condamnation des prises du pouvoir par la force, refus de la violence, respect des libertés publiques et intangibilité des frontières »<sup>25</sup>.

### **23. L'africanisation de la sécurité**

Bien avant la décision officielle de réforme de la coopération militaire, fin 1998 début 1999, la logique de prévention des crises avait suscité une réflexion sur la possibilité qui pourrait être offerte à certains pays africains de maintenir eux-mêmes la paix sur leur continent avec le soutien de nations disposant de capacités adéquates. Les anciennes métropoles, et la France particulièrement, ne souhaitaient et ne pouvaient plus être les gendarmes de l'Afrique, le risque politique (cf. le drame du Rwanda) étant trop important. La France a souhaité alors ne plus apparaître que comme accompagnatrice d'une opération de maintien de la paix en fournissant le soutien financier et logistique qui fait défaut aux africains.

Cette réflexion sur les questions de sécurité en Afrique a été le thème récurrent de plusieurs sommets France-Afrique (sommet de Biarritz de novembre 1994 et le sommet de Paris de novembre 1998) et s'est concrétisée en France par le concept RECAMP, acronyme français pour « renforcement des capacités africaines de maintien de la paix ». C'est un concept qui dépasse la seule dimension militaire et accompagne une diplomatie préventive ayant pour finalité de renforcer la stabilité et la confiance entre les pays d'une même sous-région du continent.

Le concept RECAMP a pour objectif de permettre aux pays africains d'engager des unités dans des opérations internationales de maintien de la paix, tout en visant à préserver les équilibres régionaux existants. L'action de la France consiste alors essentiellement à former les cadres des armées nationales à ces modes d'actions particuliers et à prépositionner du matériel militaire qui serait mis à la disposition des unités engagées dans de telles opérations.

---

<sup>21</sup> CEDEAO : communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

<sup>22</sup> CEMAC : communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale.

<sup>23</sup> SADC : *Southern africa development community* – communauté de développement économique de l'Afrique australe.

<sup>24</sup> IGAD : autorité intergouvernementale pour le développement.

<sup>25</sup> Discours du Président de la République lors de la 11<sup>ème</sup> conférence des ambassadeurs, le 29 août 2003

Le concept s'appuie sur les principes suivants :

- Multilatéralisme : participation, d'un côté, des États africains contributeurs, et de l'autre, des pays ou organisations, dits donateurs, qui réalisent la dotation matérielle ou financière et le soutien logistique ;
- ouverture : RECAMP est ouvert à tous les pays africains et est mené dans le cadre sous-régional ;
- non permanence des forces : les modules de forces sont rapidement mobilisables à partir de structures militaires existantes et sont équipés au déclenchement des missions ;
- transparence des contributions ;
- missions se limitant au maintien de la paix et aux missions humanitaires.

L'idée de promouvoir la prise en main par les africains de la sécurité du continent n'est pas resté une initiative uniquement française et a suscité de la part des américains une proposition pour un « nouveau partenariat politique et militaire » entre le continent noir et les États-Unis. Ce nouveau partenariat pouvant déboucher sur la création d'une « force africaine de réaction aux crises » qui bénéficierait du financement, de l'entraînement, de l'équipement et du soutien logistique des forces américaines. Le coût de cette force serait évalué à une quarantaine de millions de dollars, c'est le programme américain ACRI<sup>26</sup>.

Lancé en 1997 par l'administration Clinton, ACRI peut être considéré comme un instrument double devant assurer la présence militaire américaine et la pérenniser dans l'avenir. Conçu sur cinq ans, ACRI visait à former 10 000 à 12 000 soldats africains au maintien de la paix. Il met l'accent sur la formation de formateurs par équipes de 60 à 70 instructeurs sur des périodes de 70 jours.

Les deux programmes ACRI et RECAMP sont complémentaires et très différents. Programme politique avant tout, ACRI se caractérise par un très fort bilatéralisme lorsque de son côté, RECAMP affiche ouverture et multilatéralisme.

### **3. Les évolutions récentes de la coopération.**

L'implication de la France en Afrique est indéniable. Premier partenaire économique du continent, elle est aussi la seule ex-métropole à avoir maintenu des troupes sur le continent et être intervenue militairement en moyenne une fois tous les deux ans. La plupart des forces

---

<sup>26</sup> ACRI : *african crisis response initiative*.

prépositionnées, un peu moins de 6000 hommes aujourd'hui, sont présentes depuis plus de quarante ans. En dépit des profondes modifications du paysage géopolitique -la fin de l'affrontement Est-Ouest, la vague de démocratisation des années 90- le dispositif a été maintenu presque en l'état : fermeture des bases centrafricaines et réduction des effectifs ailleurs. Toutefois, la mise en place de la réforme de la coopération concomitamment avec un contexte budgétaire difficile, a pu laisser croire à nos partenaires africains à un lâchage de la France. Ce sentiment a été renforcé par l'implication de plus en plus importante de l'Union Européenne dans l'aide publique au développement. Cependant, les dernières évolutions de l'APD française doivent rassurer nos partenaires.

### **31. Une impression d'abandon.**

« La France lâche l'Afrique »<sup>27</sup>, ce titre volontairement provocateur, traduisait en réalité toute l'incompréhension de nos partenaires africains pour une réforme dont il ne saisissait pas le sens, mais dont ils subissaient les réductions d'aides. Effectuée dans un contexte d'érosion continue de l'aide publique au développement, qui n'atteignait pas, en 2002, la moitié de l'objectif assigné en 1981, par le premier gouvernement de la gauche unie (soit 0,7 % du PNB), la réforme a été conduite à crédits constants. La redéfinition des secteurs d'intervention, visant à faire disparaître la notion très néocoloniale de pays « *du champ* », l'ancien pré carré africain dit « francophone », a eu pour effet de disperser l'aide dans une soixantaine de pays sur trois continents. De plus, le « désengagement » s'est poursuivi dans d'autres domaines : la part de l'Afrique dans les investissements français privés à l'étranger a diminué de moitié entre 1995 et 2000 ; le nombre des ressortissants français y résidant a baissé de 40 % en dix ans ; les effectifs militaires prépositionnés sont passés de 8 000 à 6 000 hommes. Dans le budget du Quai d'Orsay, souligne un rapport du sénateur Michel Charasse, « *la priorité est donnée aux établissements culturels, au personnel du ministère, aux Français de l'étranger... ou aux Balkans, (si bien que,) malgré un discours constant sur la nécessité du renforcement de la lutte contre la pauvreté et de l'aide au développement, la France risque de n'être bientôt plus prise au sérieux* »<sup>28</sup>.

Le relâchement apparent de la relation France-Afrique s'explique également par un nouveau contexte en France : impératifs budgétaires qui conduisent à aider moins, relative désaffection de l'opinion publique vis-à-vis de l'Afrique, volonté de banalisation des rapports avec le continent noir émanant d'une partie des catégories dirigeantes françaises, notamment de

<sup>27</sup> Titre de l'article paru dans la revue *Jeune Afrique/l'intelligent* n°2098, 27 mars au 2 avril 2001.

<sup>28</sup> Michel Charasse, *Aide au développement*, rapport spécial, Sénat, n° 87, 2001-2002.

nouvelles générations de technocrates qui ont été traumatisées non par le drame rwandais mais par la possible implication de la France.

Ce qui est clair et incontestable, c'est que cette réforme de la coopération est intervenue sans aucune préparation politique, sociale ou même militaire préalable de nos partenaires. Décidée unilatéralement, intervenant à un moment où le continent connaissait toute sorte de crise, la nouvelle politique de coopération a pu laisser croire à un abandon de la France. Ce sentiment d'abandon était relayé par la presse française ainsi qu'a pu l'écrire Pierre Beylau « L'Afrique ne constitue plus une priorité pour la France »<sup>29</sup>.

### **32. Les dangers de l'eupéanisation de la coopération.**

Les principaux dangers de l'utilisation de plus en plus importante du canal communautaire pour notre politique de coopération ont été mis en lumière par Michel Charasse, sénateur et ancien ministre du Budget dans son rapport publié en 2001<sup>30</sup>.

Ce rapport qui analysait l'aide publique française sur la période allant de 1996 jusqu'en 2001, notait la parfaite contradiction entre la politique de coopération française qui se voulait la championne de l'aide aux pays pauvres et la réalité cruelle des chiffres : moins 10% sur les cinq ans pour l'APD (1996 à 2001). Pour le sénateur, cette chute résultait exclusivement de l'effondrement de l'aide bilatérale au profit de l'aide multilatérale (en faite européenne). Ce choix de l'eupéanisation de notre aide présentait deux risques :

- D'abord un risque politique, par une absence de lisibilité de l'action de la France. En effet, la régression de notre aide bilatérale au profit d'une aide multilatérale « apatriote » ne peut qu'entraîner la dilution de notre action au travers du canal communautaire. Cette dilution, conduira à terme à l'éviction puis à l'effacement de la France au profit de l'Europe. Non seulement cela risque de servir les intérêts d'autre pays, notamment les « elit donors »<sup>31</sup> britanniques, mais surtout comment la France pourra-t-elle désormais faire entendre sa voix si elle s'abrite derrière le paravent communautaire ?
- Ensuite, un risque économique de gaspillage et de mauvaise gestion. Fin 2000, il restait environ neuf milliards d'euros à décaisser sur les fonds du FED, soit trois fois le montant annuel de l'aide bilatérale française. Comment expliquer la non utilisation d'une telle somme sinon par la lenteur de la mobilisation et les lourdeurs administratives européennes, déconnectées des réalités des besoins énormes des pays potentiellement bénéficiaires.

---

<sup>29</sup> Pierre Beylau, « Afrique, la France sur la défensive », *le point*, 11 avril 1998.

<sup>30</sup> Michel Charasse, op.cit.

<sup>31</sup> Ibid.

### **33. Le sursaut.**

La fin de la cohabitation politique à Paris, en juin, 2002, a en toute logique contribué à réduire la paralysie latente de la politique africaine de la France. Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, manifesta sans équivoque un vif intérêt pour l'Afrique où il effectua très rapidement plusieurs voyages. Le président Chirac a annoncé au sommet de la terre à Johannesburg en septembre 2002, une relance de l'APD de la France dont les montants n'avaient cessé de décliner jusqu'alors. La France entend désormais rééquilibrer son appui financier à l'Afrique en mettant de nouveau l'accent sur le domaine bilatéral au détriment du multilatéral noyant le flux d'aide française dans des apports européens ou internationaux peu différenciés.

Lors de la traditionnelle (et biannuelle) réunion des ministres des Finances de la zone franc, qui s'est tenue le 23 septembre 2004 à Paris, le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Nicolas Sarkozy, a annoncé une augmentation de 5% de l'APD française en 2005, « essentiellement au profit de l'Afrique ». Le volume passera ainsi à 7,4 milliards d'euros en 2005 contre 7 milliards en 2004, dont 66% sous forme bilatérale et 34% via des institutions multilatérales. 58% de l'aide bilatérale est versée à l'Afrique subsaharienne, dont plus de la moitié bénéficie à la zone franc, qui devrait donc recevoir environ 1,6 milliards d'euros en 2005. La France est redevenue aujourd'hui – et entend le rester – le plus généreux des sept pays les plus riches du monde (G7). Son effort, mesuré en pourcentage de la richesse annuelle produite, est en constante augmentation depuis quatre ans : de 0,31% en 2000 à 0,42% en 2004 et 0,44 en 2005. L'objectif de 0,5% en 2007 devrait être atteint.

Ce réajustement conjugué à la reprise des opérations militaires en Afrique, fait bien sûr s'interroger sur le retour des vieilles complicités de la Françafrique. Mais les bouleversements du monde et la modification des relations entre la France et l'Afrique semblent les meilleurs garants pour l'établissement d'un nouveau type de relations dans un cadre apaisé et rénové.

## CONCLUSION

L'Afrique compte peu dans l'économie mondiale ; elle a perdu de surcroît sa rente géopolitique depuis la fin de la Guerre froide. Sans doute la levée du rideau de fer, à la fin des années quatre-vingt, a-t-elle permis une expression plus directe des conflits, contenus jadis par des dictateurs qu'aidaient avec plus de poigne et de détermination les différents blocs. La démocratie elle-même, portée par les vents d'Est, révèle en se déployant des conflits latents que la simple règle de « un homme, une voix » ne peut résoudre : on l'a vu au Rwanda, on a vu aussi tous les aménagements institutionnels que l'Afrique du Sud a dû imaginer pour que chaque communauté ethnique ou politique puisse trouver place dans un pays démocratique unique.

L'importance de l'aide humanitaire sous toutes ses formes révèle l'ampleur de la crise qui accompagne les mutations de l'Afrique. Plus d'une décennie après la fin de la bipolarité, durant laquelle l'Occident s'accommodait fort bien du rôle français de gendarme de l'Afrique, la France a dû sous la pression internationale adapter sa politique de coopération. Quarante ans après la vague des indépendances, le processus est pour le moins naturel. C'est donc une nouvelle politique de coopération qui a vu le jour depuis 1999.

Le risque serait néanmoins qu'après un excès de France, on ne déplore demain son absence. Se désintéresser de l'Afrique constituerait une erreur stratégique, au moment où d'autres acteurs, du Japon aux États-Unis, en passant par la Chine commencent à mesurer pleinement l'intérêt de ce continent. Si jusqu'ici la France semble donc avoir préservé l'essentiel de ses capacités économiques, politiques et militaires en Afrique, une réduction de notre aide et de notre coopération permettra-t-elle encore à notre pays de faire entendre sa voix ? Plus tard, il sera temps de se poser à Paris la question historique que les diplomates américains se posèrent autrefois à propos de la Chine : « qui a perdu l'Afrique ? »

Et s'il fallait un élément supplémentaire pour s'intéresser à l'Afrique, le voici : l'Allemagne s'active en Europe centrale et se donne un nouveau champ d'influence avec l'élargissement de l'UE. Lorsque cette dernière sera, à l'égale de la France, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, lorsque la francophonie sera réduite à un organisme bureaucratique, en dehors du nucléaire, il ne restera rien de la grandeur de la France voulue par le général de Gaulle.

Il suffirait de quelques millions d'euros par an, de quelques milliers d'hommes (civils et militaires), bref d'une véritable volonté politique de rester une puissance européenne – et extracontinentale – pour ne pas être réduite à une puissance de deuxième rang, au même niveau que l'Espagne et l'Italie, mais bien moins que l'Allemagne plus peuplée avec une influence à l'est et moins que le Royaume-Uni en raison de la langue.

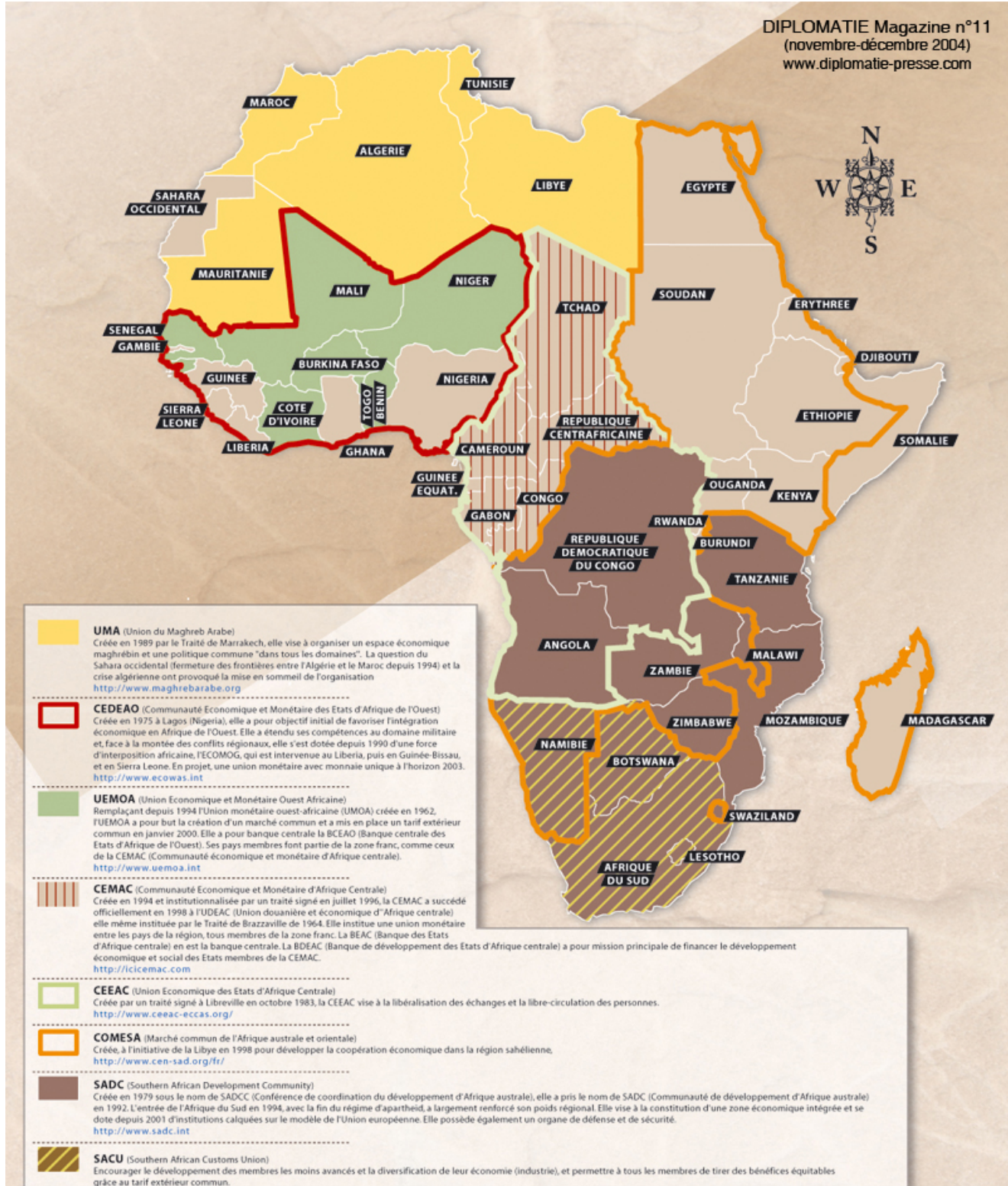
Si l'Afrique a besoin de la France, la France a besoin de l'Afrique. François Mitterrand illustre cette conception quand il écrit : « sans l'Afrique, il n'y aura plus d'histoire de France au XXI<sup>ème</sup> siècle »<sup>32</sup>. La relation avec l'Afrique doit rester prioritaire, mais non pas exclusive. C'est donc ce difficile équilibre qu'il faut trouver.

---

<sup>32</sup> François Mitterrand : *Présence française et abandon* ; Plon, 1957, Paris, cité par Raoul Girardet dans *l'idée coloniale en France*, op. cit.

# ANNEXE 1

## CARTE DES ORGANISATIONS REGIONALES AFRICAINES



## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Ouvrages en français

- ABELIN Pierre, *Rapport sur la politique française de coopération*, Paris ; Documentation française, 1975.
- AUPHAN Paul, *Histoire de la décolonisation*, Editions France Empire, 1975.
- BAYART Jean-François, *L'Etat en Afrique*, Paris ; Fayard, 1989.
- BAZENGISSA Rémy, NANTET Bertrand, *L'Afrique : Mythes et réalités d'un continent*, Paris ; Le Cherche Midi, 1995.
- BOURGUI Albert, *la politique française de coopération en Afrique : le cas du Sénégal*, tome XXX ; Nouvelles éditions africaines, 1979.
- BOURMAUD Daniel, *La politique en Afrique*, Paris ; Montchrestien, 1997, collection « Clefs Politiques ».
- CHABAL Patrick et DALOZ Jean-Pascal, *L'Afrique est partie*, Economica, 1999.
- CHAIGNEAU Pascal, *La politique militaire de la France en Afrique*, Paris ; Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne (CHEAM), 1984.
- CHAIGNEAU Pascal, *Dictionnaire des Relations Internationales*, Economica, 1998.
- DOMERGUE-CLOAREC Danielle, *La France et l'Afrique après les indépendances*, Sedes, 1994.
- DUMOULIN André, *La France militaire et l'Afrique*, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), Bruxelles ; Editions Complexe, 1997.
- GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France 1871-1962*, Paris ; La Table Ronde, 1972.
- de La GUERIVIERE Jean, *Les fous d'Afrique, Histoire d'une passion française*, Seuil, 2001.
- LANXADE Jacques, *Quand le monde a basculé*, Paris ; NIL éditions, 2001
- LOUVEL Roland, *Quelle Afrique pour quelle coopération ?* Paris ; L'Harmattan, 1999.
- LUGAN Bernard, *God Bless Africa ou contre la mort programmée du continent noir*, Paris ; Carnot, 2003.
- LUGAN Bernard, *Atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours*, Editions du Rocher, 2001.

- MOREAU DEFARGES Philippe, *Relations internationales, tome 1 questions régionales et tome 2 questions mondiale*, Editions du Seuil, mars 2000.
- MESSMER Pierre, *Les blancs s'en vont : histoire de la décolonisation*, Paris ; Albin Michel, 1998.
- MICHAILOF Serge (dir.), *La France et l'Afrique*, Karthala, 1993.
- ROUSSIN Michel, *Afrique Majeure, France empire*, 1997.
- SMITH Stephen, *Négrologie : pourquoi l'Afrique meurt*, Paris ; Calmann-Lévy, 2003.
- NGOUPANDE Jean-Paul, *L'Afrique sans la France*, Paris ; Albin Michel, 2001.
- NGOUPANDE Jean-Paul, *L'Afrique face à l'islam. Les enjeux africains de la lutte contre le terrorisme*, Paris ; Albin Michel, 2003.
- VAISSE Maurice, *La Grandeur, politique étrangère du général de Gaulle*, Fayard, 1998.
- WAUTHIER Claude, *Quatre Présidents et l'Afrique*, Seuil, 1995.
- ZARTMAN William, *la résolution des conflits en Afrique*, Paris ; L'Harmattan, 1990.

## **2. Documents officiels**

- Conférence de presse conjointe de M. J. Chirac, président de la République, et de M. Maaouya ould Taya, président de la République islamique de Mauritanie, Nouakchott, 5 septembre 1997.
- Discours du Président de la République lors de la 11<sup>ème</sup> conférence des ambassadeurs, le 29 août 2003.
- CHARASSE Michel, *Aide au développement*, rapport spécial, Sénat, n° 87, 2001-2002.
- CAZENEUVE Bernard, *La coopération militaire et de Défense*, rapport d'information n°3394, commission de la défense Nationale et des Forces armées, novembre 2002.
- PENNE Guy, DULAIT André et BRISEPIERRE Paulette, *La réforme de la coopération à l'épreuve des réalités : un premier bilan 1998-2001*, rapport d'information n° 46, Sénat, 2001-2002.

## **3. Articles de presse**

- ADJOVI Roland, « La politique africaine de la France » *Annuaire français des relations internationales*, Bruyland, 2001.

- BAGAYOKO-PENONE Niagalé « La France et la gestion militaire crises africaines » 2002.
- BAPOOH LIPOT Robert « Coopération, distraction France-Afrique : au-delà des vaines polémiques, la réalité », *Le Messager*, novembre 2004.
- BASTIDE Laurent, « Entre conflits ethniques et manipulation », *Armées d'aujourd'hui*, rubrique géostratégie, n° 284, octobre 2003.
- BAYART Jean-François, « Bis repetita : La politique africaine de François Mitterrand de 1989 à 1995 », colloque sur la politique extérieure de François Mitterrand à l'épreuve de l'après-guerre froide, CERI, Paris, 13-15 mai 1997.
- BEYLAU Pierre, « Afrique, la France sur la défensive », *le point*, 11 avril 1998.
- de COMBES de NAYES Dominique, « La nouvelle politique militaire française en Afrique », *Revue de la Défense Nationale*, n°8/9, 1998.
- ELA ELA Emmanuel, « La nouvelle politique de coopération militaire de la France en Afrique », *Revue de la Défense Nationale*, n°2, février 2002.
- GALY Michel, « Les espaces de la guerre en Afrique de l'Ouest », revue de géographie et de géopolitique *Hérodote*, n°111, 4<sup>ème</sup> trimestre 2003.
- HUGEUX Vincent, « Afrique centrale : L'épouvantail américain », *Politique internationale*, n°77, automne 1997.
- HUGON Philippe, « Nouveaux défis économiques et financiers en Afrique subsaharienne » *la revue internationale et stratégique*, n°46, été 2002.
- LACOSTE Yves, « Géopolitique des tragédies africaines », revue de géographie et de géopolitique *Hérodote*, n°111, 4<sup>ème</sup> trimestre 2003.
- LEYMARIE Philippe, « Malaise dans la coopération entre la France et l'Afrique », *Le Monde diplomatique*, juin 2002.
- LEYMARIE Philippe, « En Afrique, la fin ultimes des chasses gardées », *Le Monde diplomatique*, décembre 1996.
- MABIRE Jean-Christophe, « Somalie, l'interminable crise », revue de géographie et de géopolitique *Hérodote*, n°111, 4<sup>ème</sup> trimestre 2003.
- MARTIN G., « Continuité et changement dans les relations franco africaines », *Afrique 2000 revue africaine de politique internationale*, n°26, janvier-février-mars 1997.
- MICHALON Thierry, « L'Afrique au défi de l'Etat », *Le monde diplomatique*, décembre 2003.

- NTUDA EBODE Vincent, « Les enjeux pétroliers du Golfe de Guinée », *diplomatie*, n°7, février-mars 2004.
- POURTIER Roland, « L’Afrique centrale dans la tourmente, les enjeux de la guerre et de la paix au Congo et alentour », revue de géographie et de géopolitique *Hérodote*, n°111, 4<sup>ème</sup> trimestre 2003.
- SADA Hugo, « La révision de la politique de coopération militaire française en Afrique », *Revue de la Défense Nationale*, n°1, janvier 2000.
- SMITH Stephen, « Paris vs. Washington », *Limes, Revue française de géopolitique*, n° 3, 1997.
- de VILLEPIN Xavier, « La politique française en Afrique à l’aube du nouveau siècle », *la revue internationale et stratégique*, n°46, été 2002.
- WILTZER Pierre-André, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, « Sécurité collective et développement en Afrique », *Revue de la Défense Nationale*, décembre 2003.

#### **4. Sources diverses**

- CHAIGNEAU Pascal, *Géopolitique de l’Afrique*, intervention au collège interarmées de défense le 22 mars 2004.

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	1 -
<b>1<sup>ERE</sup> PARTIE : FAUT-IL DESESPERER DE L'AFRIQUE ? .....</b>	<b>3 -</b>
<b>1. SI "L'AFRIQUE EST MAL PARTIE", ELLE N'EST JAMAIS ARRIVEE. ....</b>	<b>3 -</b>
<i>11. Un poids économique négligeable. ....</i>	<i>3 -</i>
<i>12. L'existence et la persistance de conflits divers (ethniques, religieux, interétatiques, intra étatiques...) sont des freins au développement. ....</i>	<i>5 -</i>
<i>13. Des catastrophes amplifiées : SIDA, famine, maladies, population et éducation.....</i>	<i>6 -</i>
<b>2. L'AFRIQUE, ZONE D'INFLUENCE POUR LA FRANCE, LES RAISONS D'UN TROPISME. ....</b>	<b>8 -</b>
<i>21. L'Afrique, un élément clé de la « grandeur » de la France depuis de Gaulle. ....</i>	<i>8 -</i>
<i>22. L'Afrique reste rentable pour la France. ....</i>	<i>9 -</i>
<i>23. La coopération militaire est un des vecteurs d'influence française. ....</i>	<i>11 -</i>
<b>3. ALORS POURQUOI FAUT-IL RESTER EN AFRIQUE ? .....</b>	<b>12 -</b>
<i>31. Il existe une Afrique qui s'en sort. ....</i>	<i>13 -</i>
<i>32. L'existence de fortes potentialités présentent un intérêt pour l'avenir. ....</i>	<i>14 -</i>
<i>33. L'aide au développement pour lutter contre l'immigration, enjeu pour la sécurité internationale. ....</i>	<i>15 -</i>
<b>2<sup>EME</sup> PARTIE : LA NECESSAIRE ADAPTATION DE LA COOPERATION MILITAIRE AU NOUVEAU CONTEXTE GEOPOLITIQUE. ....</b>	<b>17 -</b>
<b>1. LA FIN D'UNE EPOQUE. ....</b>	<b>17 -</b>
<i>11. Evolution du contexte géopolitique. ....</i>	<i>18 -</i>
<i>12. Evolution des mentalités (drame du Rwanda, dévaluation du CFA). ....</i>	<i>19 -</i>
<i>13. La fin du « pré-carré » ou le développement de la concurrence étrangère.....</i>	<i>21 -</i>
<b>2. LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE COOPERATION MILITAIRE : DE LA SUBSTITUTION AU PARTENARIAT.-</b>	<b>22 -</b>
<i>21. La réforme de la coopération.....</i>	<i>23 -</i>
<i>22. Vers une coopération militaire multilatérale. ....</i>	<i>24 -</i>
<i>23. L'africanisation de la sécurité.....</i>	<i>26 -</i>
<b>3. LES EVOLUTIONS RECENTES DE LA COOPERATION.....</b>	<b>27 -</b>
<i>31. Une impression d'abandon. ....</i>	<i>28 -</i>
<i>32. Les dangers de l'eupéanisation de la coopération. ....</i>	<i>29 -</i>
<i>33. Le sursaut. ....</i>	<i>30 -</i>
CONCLUSION.....	31 -
BIBLIOGRAPHIE .....	34 -